publiant ma courte adresse, je déclarai que J'étais en faveur de la fédération. Je le suis encore; mais tout en étant en faveur de la confédération de toutes les provinces, je désire qu'elle soit faite de façon à promou-Voir les plus chers intérêts de tous ceux qui y sont concernés. Je désire qu'aucune des provinces ne profite au détriment des autres. Lorsque je me présentai aux suffrages de mes commettants—comme les hon. membres peuvent le savoir-je ne rencontrai aucune Opposition; je fus élus par acclamation Tout ce que je pus dire au peuple, sur la mesure, fut simplement ceci; que j'approuvais la mesure telle que définie par le gouvernement lors de la formation de la nouvelle administration, et que je ne savais rien de ce qui avait pu être fait subséquemment. dis à mes commettants que j'étais en faveur d'un changement; que j'étais en faveur d'une fédération des provinces du Haut et du Bas Canada, afin qu'on pût vivre ensemble en paix, parce que j'étais convaincu, d'après ce que nous avions pu voir depuis plusieurs années, qu'il était impossible de vivre ensemble plus longtemps, qu'il valait mieux se séparer, et qu'en se séparant nous deviendrions probablement meilleurs amis. Je leur déclarai aussi que le temps viendrait où il faudrait que la confédération de toutes les provinces eut lieu, et que si cette confédération était appuyée sur une base équitable, elle produirait, sans aucun doute, un bien immense pour notre commune patrie. Première intimation que j'eus de la confédération m'arriva naturellement lors de la réunion des délégués, et lorsque les résolutions qui furent alors passées et qui sont maintenant devant nous, avec une ou deux légères corrections de nulle importance,lorsque ces résolutions furent publiées par le gouvernement, j'en reçus une copie de l'hon. secrétaire provincial sur laquelle se trou-Vait le mot " privé," et je reçus aussi en nême temps une note de cet hon. monsieur, dans laquelle il me disait que pour le moment ces résolutions ne devaient pas être livrées à la publicité. Nécessairement, je compris que je ne pouvais pas prendre connaissance de ces résolutions et aller ensuite devant mes commettants pour leur dire que je ne connaissais rien de la confédération. Me sentant ainsi lié, je plaçai les résolutions dans mon secrétaire et les y laissai dormir en paix ; je ne les ai jamais examinées pour voir ce que les hon, ministres avaient fait, à venir jusqu'au jour où je pris

mon siège dans cette chambre. Lié comme je l'étais par ces restrictions, si j'avais pris connaissance de ces résolutions, je ne me serais pas senti libre d'aller devant mes commettants pour leur expliquer ma position, ou de donner une réponse tranche à ceux qui à maintes reprises venaient me demander ce que je pensais de la confédération et quels en étaient les détails. Je ne lus donc pas ces résolutions, afin de pouvoir répondre honnétement que je n'en connaissais rien. sens, hon. messieurs, qu'il me scrait impossible, sous les circonstances actuelles, d'enlever par mon vote un droit qui a été octroyé par la constitution de notre pays à ceux qui jouissent du privilége qu'on leur a conféré d'exercer la franchise électorale en ce qui a rapport à cette chambre. J'ai la conscience que je commettrais une grande injustice et ferais une grande injure aux électeurs qui m'ont envoyé ici si je votais pour cette partie du projet qui a pour but de leur enlever entièrement leur franchise. Je n'ai pas d'objection, naturellement, à ce que les membres à vie, s'ils le veulent, votent l'abdication de leurs droits, ou remettent leurs siéges aux mains du gouvernement qui en fera ce que bon lui semblera; et en autant que je suis personnellement concerné, je consentirais volontiers à faire le sacrifice de mon siège dans cette chambre s'il pouvait en résulter quelque bien pour mon pays et mes commettants Ils m'ont envoyé ici non pas parce que j'ambitionnais cette position, quelque honorable qu'elle puisse être. mais parce qu'ils m'out distingué parmi les autres pour l'occuper. Et je puis dire que l'un des plus beaux jours de ma vie et l'un de ceux où j'ai ressenti le plus d'orgueil a été le jour où, après avoir fait la lutte politique pendant tant d'années dans les rangs des réformateurs, je pus aller me présenter dans un collège électoral renfermant 75,000 habitants de toutes couleurs et nuances politiques, et où je vis que je les avais si bien satisfaits, qu'il ne s'y rencontra pas un seul homme pour élever la voix contre ma réélection. (Ecouter! écouter!) J'ai acquis, je puis le dire, tout ce que je désire en fait d'honneurs terrestres; mais je sens, comme beaucoup d'autres hon messieurs, que dans cette haute et honorable position, il est de mon devoir d'être fidèle à ceux qui m'ont envoyé Et je sens que je commettrais une faute si, dans une occasion comme celle-ci, je votais pour placer cette portion du Haut-Canada que j'ai été envoyé ici pour représenter, dans